



Infos Chavannes

Lettre d'informations communales • Décembre 2014

Foyeuses Fêtes



COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

En prévision de la prochaine vente de bois de chauffage, nous vous remercions de faire connaître vos besoins en bois enstéré, BIL (bois long) ou fonds de coupe à la Mairie. Seules les quantités commandées seront façonnées. A cet effet, merci de déposer le bon de commande ci-dessous au secrétariat de Mairie **avant le 16 janvier 2015**. Passé ce délai, nous ne pouvons garantir la disponibilité.



VENTE DE MANALAS

A l'occasion de la Saint-Nicolas, l'école Jacques-Yves COUSTEAU organise une vente de manalas. **Les élèves passeront dans vos foyers le samedi 6 décembre.**

Merci d'avance pour votre accueil chaleureux et votre générosité.

CRÉMATION DES SAPINS DE NOËL

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Montreux-Vieux organise sa 1^{ère} crémation de sapins le samedi 10 janvier 2015 à 18h30 aux terrains de tennis de Montreux-Vieux.

A cet effet, les sapins déposés devant votre domicile seront ramassés **le samedi matin 10 janvier 2015 à partir de 09h00** dans la commune. Vous pouvez également amener votre sapin le soir pour la crémation.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2015

Le Maire, ses adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de convier l'ensemble des Chavannaises et des Chavannais à la cérémonie des vœux qui se déroulera

le dimanche 11 janvier 2015 à 11 heures
Salle de l'A.E.P.—Centre Jean Barhomeuf

Afin de conclure ce moment de convivialité, le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

BON DE COMMANDE BOIS

Nom : Prénom :

Adresse :

BIL (bois long) Quantité :m³

Stères Nombre :

Fonds de coupe Nombre :

Fait à, le/...../.....

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

➔ RAPPEL: INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Deux scrutins auront lieu en 2015: les élections régionales et départementales. Les personnes souhaitant voter à Chavannes en 2015, nouvellement arrivées ou non inscrites sur la liste électorale, doivent faire leur démarche d'inscription en Mairie **avant le 31 décembre 2014** munies d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité en cours de validité.

➔ OUVERTURE DE LA MAIRIE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La Mairie sera fermée du **lundi 22 au vendredi 26 décembre 2014 inclus**. Elle sera en revanche ouverte aux horaires habituelles le **lundi 29**, le **mardi 30 décembre 2014** et le **vendredi 2 janvier 2015**. **Une permanence sera exceptionnellement ouverte le mercredi 31 décembre 2014 de 9h à 12h.**

MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION AUX RISQUES D'INTOXICATION

Maux de têtes, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Le ministère des affaires sociales et de la santé fait le point sur les risques d'intoxication.

Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers) ou encore le 112 (numéro d'urgence européen).

Avec une centaine de décès en moyenne par an, le CO est la 1^{ère} cause de mortalité accidentelle par toxique en France.



➔ POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS:

- vérifier les installations de chauffage et les conduits de fumée,
- veiller à une aération et à une ventilation correctes des lieux,
- vérifier l'installation et le fonctionnement d'un appareil de chauffage récemment acheté avant sa mise en service,
- ne pas utiliser pour le chauffage des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braséro...),
- ne jamais placer de groupes électrogènes à l'intérieur des bâtiments.

➔ POUR EN SAVOIR PLUS:

Les informations sur les gestes qui protègent sont consultables sur le site de la préfecture, www.haut-rhin.gouv.fr, sur celui de l'Agence Régionale de Santé, www.ars.alsace.sante.fr, ou sur www.prevention-maison.fr.

AGENDA

Vendredi
5
DECEM

GOÛTER DE NOËL DES AINES

14h00—Organisé par la commune à la Maison des Etangs pour tous les habitants de Chavannes-sur-l'Étang de 60 ans et plus.

Samedi
20
DECEM

LOTO DE NOËL DE L'AEP

20h30—Organisé par l'AEP
Réservation & renseignements:
Nadine Mercelat au 03 89 25 26 32
Danie Brosolo au 03 89 25 27 30

Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9 rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Étang

☎ 03.89.25.23.99

✉ mairiechavannesetang@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat:

Lundi—Jeudi: 14h00—17h30

Mardi: 14h00—19h00

Vendredi: 10h00—12h00 et 14h00—19h00